



SELARL TRAVERSO TREQUATRINI & ASSOCIES,
Avocats

15 rue de la Préfecture 74 000 ANNECY
Tél. 04 50 51 20 03 / Fax. 04 50 45 05 05

SELARL CHRISTINAZ & PESSEY-MAGNIFIQUE
Avocats au barreau de BONNEVILLE

6 quai du Général Claude Dorange 74130 BONNEVILLE
Tél. : 04.50.03.49.85 / Fax. 04 50.25.60.91

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT UNIQUE

D'UN LOCAL COMMERCIAL
sis sur la Commune de CLUSES (Haute-Savoie)

MISE A PRIX : 60.000,00 Euros
(soixante mille euros)

Outre frais, clauses et conditions du cahier

ADJUDICATION fixée au JEUDI 10 JUIN 2021 à 14 h 00,
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
BONNEVILLE, Palais de justice, 18 quai du Parquet 74130 BONNEVILLE,
ou en tout autre lieu qui pourra lui être substitué

DESIGNATION : LA PLEINE PROPRIETE DES BIENS ET DROITS IMMO-
BILIEURS SUIVANTS :

Dans un ensemble immobilier situé à CLUSES (Haute-Savoie) (74300)
8 Rue du Pré Bénévix, Lieudit "1 rue du Faubourg St Nicolas". Figurant ainsi
au cadastre :

Section B n° 4312, Lieudit "1 rue du Faubourg St Nicolas", surface de 00ha
1a 57ca.

Lot numéro vingt et un (21).

Lot numéro vingt deux (22).

Etat descriptif de division - Règlement de copropriété

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de divi-
sion et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître
Henri CLAVEL, notaire à CLUSES, le 21 septembre 1973 publié au service de
la publicité foncière de BONNEVILLE, le 3 octobre 1973 volume 3097 numéro
7. L'état descriptif de division - règlement de copropriété a été aux termes
d'un acte reçu par Maître CLAVEL, notaire à CLUSES le 16 mars 1975, publié
au service de la publicité foncière de BONNEVILLE le 23 mai 1975, volume
3492, numéro 25.

Le lot N°21 : au rez-de-chaussée du bâtiment A, **un local commercial**
ouvrant sur la rue Pré Bénévix. **Le lot N°22** : au rez-de-chaussée du bâtiment
A, un local à l'arrière du lot N°21.

Il résulte du PV descriptif que la surface loi Carrez totale est de 34,76 m².

A la date du PV de description, lesdits biens faisaient l'objet d'un bail
commercial.

Une visite des lieux sera assurée le vendredi 28 mai 2021 de 11h à 12h
par la Selarl Patrick FOURNIER, Huissier de Justice.

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de
vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du T.J de BONNEVILLE,
18 quai du Parquet, (R.G. 20/01298), au Cabinet de la SELARL TRAVERSO
TREQUATRINI & Associes (Tél. 04.50.51.20.03) et/ou au Cabinet de la SELARL
CHRISTINAZ & PESSEY-MAGNIFIQUE (Tél. 04.50.03.49.85).

ECO 74 2823 07/05/21